



COMMENT L'INFLATION ET LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT INFLUENT-ELLES SUR VOS FINANCES ?

L'inflation est une hausse généralisée et durable du prix des biens et services. En clair, une même somme d'argent ne vous permet plus d'acheter autant de choses aujourd'hui qu'hier.

Pour lutter contre l'inflation, les banques centrales augmentent les taux d'intérêt sur les prêts qu'elles consentent aux banques commerciales. Celles-ci répercutent ensuite ces taux d'intérêt accrus sur leurs clients.

Cela signifie que l'inflation peut avoir un effet sur :

- vos emprunts ;
- votre épargne ;
- vos investissements financiers ;
- vos prestations d'épargne retraite* ;
- vos assurances ;
- tout autre produit financier en votre possession.

* Dans la présente fiche d'information, le terme "retraite" ne couvre pas les régimes de retraite légaux.



Comment l'inflation et la hausse des taux d'intérêt influent-elles sur mes emprunts et mon épargne actuels et futurs ?

Lorsque les taux d'intérêt montent, emprunter de l'argent coûte plus cher : vous risquez de payer des taux d'intérêt plus élevés sur de nouveaux crédits et il se pourrait que vous ne puissiez plus emprunter autant qu'auparavant. L'impact sur vos crédits existants peut aussi varier selon qu'ils sont à taux fixe ou à taux variable. Vos économies devraient augmenter grâce aux intérêts versés par votre banque sur vos comptes d'épargne. Elles ne vous permettront cependant d'acheter plus qu'avant que si le taux d'intérêt réel est positif. [Pour plus de détails, consultez la fiche d'informations sectorielle.](#)



Comment l'inflation influe-t-elle sur mes investissements financiers actuels et futurs ?

Il s'agit de tenir compte de l'inflation dans votre stratégie d'investissement. L'inflation réduit les rendements réels sur les investissements financiers et érode votre pouvoir d'achat. Autrement dit, l'argent que vous aurez investi pourrait avoir moins de valeur lorsque vous devrez l'utiliser. L'inflation ne touche pas tous les types d'instruments financiers de la même manière. [Pour plus de détails, consultez la fiche d'informations sectorielle.](#)



Comment l'inflation influe-t-elle sur mon épargne retraite et mes assurances ?

L'inflation peut avoir une incidence sur vos coûts (vos primes), votre couverture et vos indemnités d'assurance. Le risque d'inflation sera présent tout au long de votre retraite. Quelle que soit la durée pendant laquelle vous aurez cotisé, votre épargne retraite pourrait ne pas être corrigée des effets de l'inflation. [Pour plus de détails, consultez la fiche d'informations sectorielle.](#)



5 mesures clé à prendre pour gérer vos finances personnelles en période d'inflation et de hausse des taux d'intérêt



1

Sachez combien vous dépensez et dans quel but

La hausse de l'inflation augmente le coût de la vie. Mieux vaut donc vérifier s'il serait bon d'adapter vos dépenses. Faites-le avant de prendre toute décision financière. Cela vous aidera à mieux comprendre et planifier vos finances ainsi qu'à tirer le meilleur parti de vos revenus. Voici quelques conseils pour établir un budget simple :

- Faites une liste de tous vos **revenus et dépenses mensuels/annuels** et vérifiez vos relevés bancaires et de carte de crédit des derniers mois. De nombreux sites web et applications proposent des outils de gestion de budget pouvant vous aider à gérer vos finances personnelles. Consultez par exemple un calculateur en ligne disponible dans votre pays. Vous pouvez aussi demander à votre banque ou à votre conseiller financier s'ils peuvent vous aider.
- N'oubliez pas d'y inclure des dépenses occasionnelles (si votre véhicule doit être réparé par exemple) et de prévoir un matelas de sécurité financier pour les dépenses imprévues (pour remplacer un appareil ménager tombé en panne par exemple).



2

Priorisez vos dépenses et planifiez votre budget

Une fois l'ensemble de vos revenus et de vos dépenses connu, vous allez pouvoir déterminer si vos finances sont **équilibrées**, et évaluer si vous pouvez payer toutes vos dépenses et s'il vous reste suffisamment d'argent pour épargner. Ensuite, au moment de planifier votre budget, fixez d'abord vos priorités financières : prêt immobilier/loyer, gaz/électricité, nourriture, factures, etc. Ensuite, vérifiez de quelle manière vous allez pouvoir faire face aux dépenses restantes (par exemple, en utilisant des solutions plus abordables) et comment vous pourriez les réduire, le cas échéant et si possible. Commencez toujours par budgéter vos priorités et planifiez ensuite le reste de vos dépenses. Si possible, utilisez des paiements automatiques pour les dépenses fixes. Essayez toujours de dépenser moins que ce que vous gagnez.



3

Soyez attentif aux différents coûts et frais

De nombreux produits financiers tels que les cartes de crédit, les comptes bancaires et les produits d'assurance-vie sont assortis de frais. Certains sont inévitables mais vérifiez si d'autres peuvent être réduits ou évités.

Demandez par exemple toujours à votre banque quelles sont **les conditions tarifaires disponibles et quels sont les frais exacts appliqués à votre compte bancaire**.

De même, si vous détenez des instruments financiers tels que des fonds d'investissement (des organismes de placement collectif (OPC) par exemple), comparez toujours les frais pour voir si des solutions moins chères existent.



4

Demandez conseil pour adapter votre patrimoine financier

Vous vous demandez peut-être comment gérer vos finances en période de forte inflation. Vous pourriez envisager de prendre contact avec un **conseiller financier** autorisé. Il peut vous aider à prendre des décisions plus éclairées. Par exemple, pour déterminer s'il serait nécessaire de mettre à jour votre profil et de réévaluer l'adéquation de vos investissements ; ou, au cas où vous souhaiteriez résilier votre assurance-vie avant son échéance, pour vous assurer que vous ne payiez pas d'indemnités excessives.

Si vous éprouvez des difficultés à rembourser vos emprunts, prenez contact avec votre banque ou votre prêteur au plus tôt afin de trouver une solution et d'éventuellement bénéficier de conseils en matière d'endettement. Ceci pourrait vous éviter de devoir payer des pénalités pour retards de paiement et d'être confronté à des **arriérés** et à une **saisie**. Cela pourrait également vous permettre de ne pas rencontrer à l'avenir d'obstacles à l'obtention d'un nouveau financement.



5

Soyez conscient que les taux d'intérêt de banques centrales pourraient avoir des répercussions pour vous

Pour lutter contre l'inflation, il arrive souvent que les banques centrales relèvent les taux d'intérêt. Si vous avez un crédit à taux variable, les intérêts que vous devez payer vont dans ce cas augmenter. Soyez attentifs aux annonces de banques centrales. Vous serez ainsi préparé à d'éventuels changements dans le remboursement de votre emprunt.

SECTEUR BANCAIRE



Quelle est l'incidence d'une inflation élevée et de taux d'intérêt en hausse sur de nouveaux emprunts ?



Une inflation élevée et des taux d'intérêt en hausse peuvent renchérir vos nouveaux emprunts et les rendre moins accessibles.

Lorsque l'inflation est élevée, le prix des biens et services augmente significativement. Pour lutter contre l'inflation, les banques centrales relèvent en général leurs taux d'intérêt, ce qui influe sur les taux d'intérêts auxquels les banques commerciales prêtent.

Cela signifie que vous devez être plus prudent avec votre argent et éviter de contracter des prêts qui pourraient grever votre budget. Assurez-vous que vous aurez toujours assez d'argent pour payer les échéances de votre emprunt.

Par exemple, si vous souhaitez acheter un bien d'une certaine valeur, comme une voiture, cela vous coûtera plus cher car les prix des voitures seront plus élevés. Et si vous avez besoin d'un prêt pour financer votre voiture, vous devrez contracter un emprunt plus important et payer davantage d'intérêts. Vous risquez également d'avoir plus de difficultés à obtenir un prêt auprès d'une banque et à le rembourser.



Quelle est l'incidence d'une inflation élevée et de taux d'intérêt en hausse selon qu'un emprunt est à taux fixe ou à taux variable ?



Une inflation élevée et des taux d'intérêt en hausse vont renchérir vos emprunts à taux variable.

L'impact d'une inflation élevée et des taux d'intérêt en hausse sur les prêts échéancés, tels que les prêts immobilier, les prêts auto et les prêts personnels, peut varier en fonction du type de taux d'intérêt dont ils sont assortis : fixe ou variable.

Si vous avez contracté un emprunt à taux fixe, cela signifie que vous avez convenu avec votre banque d'un taux d'intérêt stable pour une période donnée. En cas de hausse des taux d'intérêt sur le marché, le taux d'intérêt de votre prêt restera inchangé et vos mensualités n'augmenteront pas.

Si vous avez contracté un emprunt à taux variable, ce taux d'intérêt va évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction des taux d'intérêt du marché. Lorsque l'inflation est élevée, les taux d'intérêt des banques sont susceptibles d'augmenter. Le taux d'intérêt de votre prêt va par conséquent également grimper et vous paierez des mensualités plus élevées.



Quel est l'incidence de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt sur votre épargne ?



L'inflation pourrait être bénéfique à votre épargne mais prenez garde au taux d'intérêt réel

Si vous épargnez en espèces, vos économies ne vont ni croître ni décroître. Mais en période de forte inflation, votre pouvoir d'achat va chuter. Cela signifie que vous ne pourrez plus acheter autant qu'avant avec votre argent car les biens seront devenus plus chers.

En revanche, si vous placez votre argent sur un compte épargne, vous pouvez en principe vous attendre à ce que votre épargne augmente, car votre banque est censée mieux rémunérer votre compte d'épargne. Toutefois, les avantages d'une éventuelle hausse des taux d'intérêt dans un contexte d'inflation élevée ne signifient pas nécessairement que les intérêts versés par votre banque sur votre épargne seront élevés. N'oubliez pas que la rémunération est souvent inférieure au taux d'inflation, de sorte que le taux d'intérêt réel n'est pas nécessairement toujours positif.



Quatre mesures à prendre pour gérer l'impact de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt sur vos emprunts et votre épargne



1

Comparez toujours les taux d'intérêt

Comparez les crédits à l'aide du **taux annuel effectif global (TAEG)**. Il s'agit du taux annuel d'un prêt. Il intègre l'ensemble des frais et autres coûts additionnels.

Surveillez les taux d'intérêt sur votre épargne et comparez plusieurs options pour gérer votre épargne de manière proactive.



2

Vérifiez si vous bénéficiez de la protection des dépôts

Assurez-vous que votre argent est placé auprès d'une banque agréée au sein de l'UE, car cela vous permettra de bénéficier de la protection des dépôts à hauteur de 100 000 euros par déposant offerte en cas de faillite de votre banque.



3

Évaluez les avantages et les inconvénients respectifs des prêts à taux fixe ou variable afin de choisir la meilleure option pour vous lorsque vous contractez un nouveau prêt

PRÊTS À TAUX FIXE

- Un prêt à taux d'intérêt fixe sera probablement plus cher et vous risquez de supporter ce taux d'intérêt pendant longtemps. Toutefois, en cas de hausse des taux d'intérêt, vos mensualités resteront inchangées.
- Point positif, si les taux de marché baissent, vous avez la possibilité de renégocier votre prêt ou de le transférer à une autre banque ou à un autre prêteur, afin d'obtenir des conditions d'emprunt et de remboursement plus avantageuses. Notez toutefois que vous devrez obtenir l'accord de votre banque pour renégocier le prêt et que vous devrez peut-être payer une commission en sus des autres frais.

PRÊTS À TAUX VARIABLE

- Si vous contractez un emprunt à taux variable, réfléchissez bien à la manière dont vos mensualités pourraient être influencées par d'éventuelles futures hausses des taux d'intérêt.
- Demandez à votre banque ou à votre prêteur dans quelle mesure vos mensualités changeraient si les taux d'intérêt devaient monter (s'ils passaient par exemple de 2 à 3 %). Seriez-vous capable de faire face à ces échéances ?



4

Soyez particulièrement attentif au risque de surendettement

Lorsque l'inflation est élevée, avant de contracter un emprunt, évaluez l'impact du remboursement de la dette sur votre budget mensuel/annuel et voyez s'il serait nécessaire de réduire (si possible) d'autres dépenses. Vérifiez votre capacité de remboursement, n'empruntez pas de manière excessive et ne contractez que des emprunts que vous pouvez rembourser.

Si vous pensez que vous allez avoir des difficultés de remboursement, contactez au plus tôt votre banque ou votre prêteur pour chercher des solutions. Cela pourrait vous éviter de payer des pénalités pour retard de paiement et de rencontrer à l'avenir des obstacles à l'obtention d'un nouveau financement.

INVESTISSEMENTS FINANCIERS



Que signifie l'inflation pour moi en tant qu'investisseur ?

Il est nécessaire de tenir compte de l'inflation dans votre stratégie d'investissement.

L'inflation réduit les rendements réels des investissements financiers et érode votre pouvoir d'achat.

L'inflation et la hausse des taux d'intérêt peuvent avoir des effets différents selon le type d'instrument financier :

Exemple : l'instrument financier X procure un rendement nominal de 3 % avant inflation. Si l'inflation est de 5 %, le rendement réel est négatif (-2 %) et le pouvoir d'achat du capital investi chute de 2 %.

ACTIONS

L'impact de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt sur la bourse ne saute pas aux yeux.

La hausse générale des prix des biens et services peut avoir une incidence sur les bénéfices des entreprises et ainsi pousser le cours en bourse de leurs actions à la hausse ou à la baisse. Pour les investisseurs de détail, cet effet n'est pas facilement prévisible étant donné que toutes les entreprises ne verront pas le cours de leurs actions influencé de manière identique par l'inflation.

INSTRUMENTS FINANCIERS À TAUX DE COUPON FIXE

Si vous détenez des instruments financiers à taux de coupon fixe (de nombreuses obligations d'État ou d'entreprise se présentent sous cette forme), vous allez percevoir :

- un revenu fixe périodique jusqu'à la date d'échéance de l'instrument (coupon) ; et
- le remboursement de l'investissement initial (valeur nominale) à l'échéance.

L'inflation a un impact sur ces investissements. Dans un cycle inflationniste, le montant perçu à l'échéance reste le même, mais son pouvoir d'achat a diminué. Autrement dit, un même montant vous permettra d'acheter moins en période d'inflation.

Exemple : prenons une obligation à trois ans payant 1 000 euros chaque année. À cause de l'inflation, les 1 000 euros perçus la troisième année permettront d'acheter moins que ceux des première et deuxième années.

INSTRUMENTS FINANCIERS À TAUX DE COUPON VARIABLE

Si vous détenez des instruments financiers à taux de coupon variable, tels que des obligations à taux variable, vous allez percevoir :

- un revenu variable périodique jusqu'à la date d'échéance de l'instrument (coupon) ; et
- le remboursement de l'investissement initial (valeur nominale) à l'échéance.

La valeur du coupon périodique est variable et dépend de divers facteurs (il pourrait par exemple être lié aux taux d'intérêts, à l'inflation, etc.).

L'inflation a un impact sur le montant remboursé à l'échéance. Dans un cycle inflationniste, il restera le même, mais son pouvoir d'achat diminuera. Le coupon périodique va varier et pourrait contrebalancer tout ou partie de l'effet de l'inflation. Cependant, les changements de taux de coupon ne vont pas toujours refléter le niveau actuel des taux d'intérêt, ni compenser le taux d'inflation.

FONDS D'INVESTISSEMENT

Investir dans des fonds d'investissement permet d'accéder à un portefeuille composé de plusieurs instruments financiers. L'impact de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt sur les fonds d'investissement dépend du type de fonds et de la composition de son portefeuille d'investissement : types de classes d'actifs, secteur d'activité, etc.



Trois mesures à prendre pour gérer l'impact de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt sur vos investissements financiers



1

Soyez attentif au rendement réel de vos investissements financiers

Au moment de comparer des opportunités d'investissement ou d'analyser les risques et avantages potentiels d'un instrument financier :

- tenez toujours compte du risque d'inflation et de l'effet qu'il pourrait avoir sur la **valeur réelle et sur le rendement réel de l'investissement**
- ne perdez pas de vue que le risque d'inflation s'ajoute aux **frais habituellement liés à un investissement en produits financiers**, tels que les frais d'entrée et de sortie, les frais de transaction, etc. Comparez les coûts de vos placements financiers et vérifiez s'il existe d'autres solutions moins chères.

Vérifiez ou demandez à votre conseiller financier des informations sur les frais et sur les rendements réels nets (après déduction des frais totaux et de l'inflation).



2

Songez à diversifier vos investissements

Gardez toujours à l'esprit les principes fondamentaux de l'investissement :

- maintenir un portefeuille bien diversifié ;
- veiller à ce que les investissements restent conformes à vos objectifs.

Une diversification des types d'instruments investis dans un portefeuille pourrait générer un rendement suffisamment élevé pour contrebalancer l'impact de l'inflation.

Un portefeuille équilibré comprenant des fonds d'investissement, des actions et des obligations peut aider à se couvrir contre le risque d'inflation :

- Les actions sont plus risquées et plus volatiles que les obligations, mais elles procurent en général des rendements escomptés plus élevés et, comme déjà expliqué, l'inflation n'a pas sur elles d'effets clairs et nets ;
- Les obligations peuvent être plus directement touchées par l'inflation et les hausses de taux d'intérêt qui s'ensuivent, mais leur cours est moins volatil que celui des actions ;
- Investir dans des fonds d'investissement, tels que des organismes de placement collectif (OPC), pourrait vous aider à diversifier votre portefeuille. Outre qu'il vous évitent de devoir sélectionner des actions ou des obligations individuelles, ces instruments vous permettent, selon la composition de leur portefeuille d'investissement, de prendre position sur différentes grandes classes d'actifs et sur différents secteurs économiques.



3

Demandez conseil pour adapter vos investissements

Un conseil financier peut vous aider à prendre des décisions plus éclairées.

Si vous avez, en tant qu'investisseur, des doutes sur la manière dont l'inflation pourrait avoir un impact sur votre investissement financier, parlez-en avec un **conseiller financier agréé**. En période d'inflation, il peut être bon de prendre contact avec un conseiller financier qui verra s'il serait nécessaire de mettre à jour votre profil et réévaluera l'adéquation de vos investissements.

ASSURANCES/PENSIONS



Quelle incidence l'inflation a-t-elle sur mes assurances et ma pension* ?

L'inflation peut avoir un impact sur votre situation financière et réduire votre pouvoir d'achat actuel et à long terme



Prenez le temps d'examiner les options qui s'offrent à vous avant de prendre des décisions importantes concernant vos produits d'assurance et d'épargne retraite privée (comme cesser temporairement vos versements sur votre placement d'épargne retraite ou votre assurancevie, ne pas renouveler un produit d'assurance ou résilier par anticipation votre produit d'épargne en assurance), car ces décisions peuvent aussi avoir un impact sur votre situation financière actuelle et future.

Il est important d'avoir une vue d'ensemble des polices d'assurance que vous avez souscrites et de ce qu'elles couvrent avant de prendre des décisions les concernant. Gardez à l'esprit que le prix du produit d'assurance n'est pas nécessairement le facteur primordial.

Envisagez de demander de l'aide/des conseils. En effet, demander des conseils sur votre produit d'assurance peut vous aider à prendre en compte vos besoins actuels et futurs et les conséquences éventuelles d'une décision (pénalités pour résiliation anticipée d'un investissement, absence de couverture d'assurance adéquate pour votre maison ou votre voiture, etc.).



Comment l'inflation pourrait-elle avoir un impact sur mon produit d'assurancevie ou sur mon épargne retraite privée ?

L'inflation peut rendre vos investissements moins rentables



Elle peut entraîner une diminution de la part de votre revenu disponible actuel ou futur qui dépend des rendements de vos investissements et de votre épargne retraite privée.

Au moment de votre rachat ou de votre départ en retraite, quelle que soit la durée pendant laquelle vous aurez épargné, le montant que vous aurez mis de côté pour votre épargne retraite pourrait ne pas être corrigé des effets de l'inflation : votre pouvoir d'achat pourrait donc être réduit.

Si vous décidez, en raison de vos besoins financiers immédiats, de racheter votre assurance-vie avant terme ou de cesser temporairement d'alimenter un produit d'assurance-vie ou d'épargne, vous pourriez devoir payer des pénalités et disposer de moins de revenus ou d'économies à la retraite ou plus tard dans la vie.



Comment l'inflation pourrait-elle avoir un impact sur mes produits d'assurance non-vie tels qu'une assurance habitation ou auto ?



L'inflation pourrait avoir un impact sur vos coûts d'assurance (vos primes), sur votre couverture et sur les indemnités qui vous seront versées en cas de sinistre couvert

Votre prime d'assurance auto pourrait par exemple augmenter de manière significative d'une année à l'autre en raison, notamment, de la hausse du coût des réparations automobiles.

Dans certains cas, l'inflation pourrait avoir un impact direct sur la question de savoir si l'indemnisation des pertes couvertes par votre police serait suffisante pour répondre à vos besoins. Prenons l'exemple de l'assurance habitation. Après un sinistre, il se pourrait que les indemnités prévues par votre police ne soient pas suffisantes pour couvrir le coût des matériaux nécessaires à la réparation ou à la reconstruction de tout ou partie de votre logement.

Dans la présente fiche d'information, le terme « pensions » ne couvre pas les régimes de pension légale. Le terme « pension privée » englobe les pensions professionnelles et individuelles.



Trois mesures à prendre pour gérer l'impact de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt sur vos produits d'assurance et sur votre épargne retraite privée

1



Quel que soit le type de produit d'assurance ou d'épargne retraite privée, évitez de prendre des décisions hâtives

Ne laissez pas une période de hausse des prix dicter votre décision de souscrire ou non des produits d'assurance essentiels, tels que l'assurance habitation. Le fait de ne pas en souscrire peut parfois avoir des **conséquences** plus graves que ce que vous auriez pu imaginer :

Ne vous contentez donc pas de comparer les prix, comparez aussi les couvertures proposées. Trouvez la police adaptée à vos besoins.

N'oubliez pas qu'avant de prendre une décision importante concernant vos produits d'assurance, vous pouvez songer à demander l'avis de votre conseiller financier.

Les produits d'épargne retraite privés ont un horizon à long terme. Gardez à l'esprit qu'en épargnant moins aujourd'hui pour disposer d'un revenu immédiat plus important vous disposerez dans le futur d'une rente moins élevée qui ne correspondra peut-être pas à vos besoins.

2



Pour les produits d'assurance-vie et d'épargne retraite privée, placez-vous dans une perspective de long terme

Ne vous arrêtez pas aux effets à court terme de l'inflation mais dites-vous que la situation changera à long terme

Il est important de se rappeler qu'une police d'assurance-vie, qui est un produit d'épargne fondé sur l'assurance, est normalement souscrite dans l'optique d'un investissement à moyen ou long terme.

- Ne prenez pas de décisions hâtives en vous basant uniquement sur le taux d'inflation actuel.
- La valeur de certains investissements peut fluctuer dans le temps en raison de changements fréquents sur les marchés financiers.
- Souvenez-vous que la valeur d'aujourd'hui n'est pas la valeur de demain.

Si vous prenez contact avec un **conseiller financier** pour vous guider, tenez compte de ce qui suit :

- Le conseiller financier est légalement tenu de toujours agir de manière honnête, impartiale et professionnelle, et ce au mieux de vos intérêts.
- Le conseiller financier se doit de vous aider à prendre une décision en connaissance de cause au moment de souscrire une police d'assurance-vie ou d'investir davantage dans une police existante.
- Si vous êtes déjà proche de la retraite et songez à souscrire un produit permettant l'attribution d'une **rente viagère**, vous pourriez aussi songer à opter pour une rente indexée à l'inflation pour vous protéger de ses effets. Ce produit procure au départ un rendement beaucoup plus bas, mais il vous permettra d'éviter tout risque d'inflation à l'avenir.
- Si l'on vous conseille d'investir dans différents types d'actifs afin d'obtenir des rendements plus élevés et de lutter contre l'inflation, demandez à votre conseiller financier quel type de frais vous devrez payer et quels seront les risques.

3



Adaptez votre couverture pour les produits non-vie

Si vous devez faire des économies, plutôt que de décider de ne pas renouveler une police existante, vous pourriez envisager :

- de ne garder que les couvertures les plus essentielles.
- d'augmenter le taux de **franchise** (c'est-à-dire le montant que vous acceptez de payer de votre poche pour couvrir le coût total du sinistre).
- de vérifier si une autre police (y compris celles liées à une carte de crédit) ne vous couvre pas déjà pour le même risque.

Faites le tour du marché et comparez les devis de différents assureurs, mais veillez à ne pas vous décider uniquement en fonction du prix ; vérifiez les types de couverture proposés.